A 1 heure de Lausanne, 2 heures de Lyon et 3 heures de Paris par le TGV, la Communauté de Communes du Grand Pontarlier, regroupant 10 communes dont la Ville de Pontarlier, bénéficie à la fois d'un cadre de vie agréable dans le département le plus vert de France et d'un grand dynamisme économique, rythmant la vie de ses 28 000 habitants.

La Ville de Pontarlier

Recrute

Un Responsable Fleurissement (h/f)

Direction de la Voirie et des Espaces Publics

Cadre d'Emplois de catégorie C

Au sein de la Direction de la Voirie et des Espaces Publics, sous l'autorité du Responsable des Espaces verts et en collaboration avec les membres de son équipe, vous êtes chargé(e) de coordonner et effectuer les travaux de fleurissement pour les communes de Pontarlier et de la CCGP.

Missions :

Travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts :

- Plantation, production et entretien des espaces verts, floraux et arbustifs ;
- Confection et entretien des massifs, désherbage et traitement des plantations, surveillance de la flore
- Taille des arbustes et arbres, y compris en hauteur.

Maintenance et gestion du matériel et du mobilier urbain :

- Entretien du matériel courant ainsi que des systèmes d'arrosage automatique ;
- Maintenance du mobilier urbain (bancs, jeux, etc.).

Responsabilité et Management :

- Organiser et animer une équipe de moins de 10 personnes ;
- Assurer la gestion des équipements et installations, en veillant à leur conformité et sécurité.

Activités complémentaires :

- Déneigement et salage manuel ou mécanique ;
- Participation polyvalente à l'ensemble des missions du service (tonte..., élagage) ;
- Coordination avec l'équipe tonte et remplacement du responsable en cas d'absence.

Compétences requises et savoir-être :

- Faire preuve de compétences techniques : connaissance des végétaux, plantations, entretien des équipements, respect des règles de sécurité.
- Faire preuve de compétences organisationnelles et managériales : sens des responsabilités, rigueur, ponctualité, capacité à encadrer et animer une équipe.
- Avoir de bonnes qualités personnelles : mobilité, bonne condition physique, écoute, travail en équipe, disponibilité.

Conditions :

- Permis B indispensable, Caces 1B nacelle et 3 souhaités ;
- Recrutement et rémunération sous conditions statutaires (titulaire ou contractuel) + Régime indemnitaire + Prime annuelle ;
- Poste à temps complet : 38h/semaine avec horaires variables, et droit à 11 jours de RTT et 29 jours de congés annuels ;
- Avantages de la collectivité : COS, participation à la mutuelle, ticket mobilité, possibilité de formations…
- Poste à pourvoir dès le 1er janvier 2027 ou à convenir, à Pontarlier.

Adresser une lettre de motivation avec CV avant 20 décembre 2026 à :
Monsieur le Maire – Direction des Ressources Humaines
56 rue de la République – BP 259 – 25304 PONTARLIER cedex
Courriel : rh@grandpontarlier.fr